

— echo Municipal —

# LIVERNON



la "Pierre Martine"

n° 3

Janvier 1986

Administrer la Commune en répartissant les deniers perçus par le biais de l'impôt, des subventions et autres, tel est le rôle du Conseil Municipal. Deux grandes lignes rentrent en fait dans ses attributions : l'entretien pour tout ce qui est la propriété de la Commune (voirie, bâtiments, monuments...) et les nouveaux investissements.

C'est ainsi que pour répondre à ses deux prérogatives, un court de tennis, un vestiaire pour le foot-ball, un plateau scolaire, l'achat d'une réserve foncière (partie des biens de Mme Rosalie GRIMAL), la construction d'un local pour véhicule à incendie (service qui devrait être opérationnel au 1<sup>o</sup> semestre 86), la réfection des logements des écoles ont été réalisés depuis 3 ans.

Le Conseil Municipal par ses choix et les priorités accordées à ces derniers est d'autant plus responsable.

Il se trouve cependant quelquefois "au pied du mur". Voilà comment devant le "plan informatique pour tous" lancé par le Gouvernement, nous devons mettre à la disposition des habitants de la Commune, un local pour recevoir le matériel informatique légué par les Pouvoirs Publics et propriété de la Commune. Ce matériel déjà livré dans nos écoles, doit servir à initier nos jeunes écoliers, mais également être au service de toute personne désirant se familiariser avec l'informatique, qu'il s'agisse de particuliers, d'associations ou d'entreprises. Il est donc envisagé d'aménager le vestibule d'une salle de classe aux écoles pour satisfaire ce besoin.

Comme vous pouvez donc le constater, nous essayons de maintenir nos efforts, ils sont toutefois limités par nos moyens financiers et il est bien certain que nous ne pouvons pas dans un premier temps répondre favorablement à toutes les nécessités, comme par exemple celle d'installer l'électricité dans certaines zones. Nous ne perdons tout de même pas de vue ces gros problèmes et pour ne citer que celui-ci parmi tant d'autres, une étude financière est entamée.

Sport, informatique....., si nous nous résumons, il semblerait en fait que nos réalisations et nos projets ne s'adressent qu'à une catégorie de Livernonais. Ce n'est pas le cas, notre souci est aussi de rechercher le plus d'équité pour tous les habitants. C'est ainsi que la Municipalité a répondu favorablement à la proposition du Conseiller Général et Président du SIVM, M. DELFOUR, d'instaurer pour

une période d'essais d'un an, un système de ramassage à domicile deux fois par semaine pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre à Assier, Figeac, Gramat, Livernon afin de pallier à des nécessités telles que spécialistes, pharmacie, Poste, Perception, commerces .... Nous avons pensé qu'à notre époque où l'individualisme tend à progresser (chacun vit de plus en plus de son côté) et où paradoxalement il est de bon ton de "prêcher" la solidarité, il était normal que le Conseil Municipal montre lui même l'exemple de cette obligation morale qui est d'aider et de porter assistance aux autres ; c'est pourquoi il a décidé d'un commun accord de subventionner ce mode de transport.

Voilà résumé en quelques mots les objectifs que se sont fixés vos élus, ils sont certes loin de satisfaire tout le monde , mais sachez toutefois que nous sommes tous attentifs à vos problèmes quels qu'ils soient et que nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

#### UN PEU D'HISTOIRE

##### Le premier Conseil Municipal de Livernon

(Document d'archives)

-----

Verbal de nomination des Officiers Municipaux de la Commune de Livernon

L'an mille sept cent quatre vingt dix et le dernier du mois de Janvier au lieu de Livernon, élection et sénéchaussée de Figeac en Quercy, les habitants du dit lieu et paroisse assemblés sur la convocation qui en a été faite en la forme requise dans l'Eglise du lieu aux fins de se conformer aux décrets de l'Assemblée Nationale du quatorze Novembre dernier et aux lettres patentes du Roi datées du même mois pour la constitution des Municipalités ont nommé par scrutins reçus ouverts et dépouillés par les trois plus âgés.

1) M. BLaise ISSALY, notaire royal pour présider à leur assemblée et Jean LAVERGNE, marchand pour secrétaire.

.../...

2) Après lesquelles nominations pour se conformer encore tant aux susdits décrets et lettres patentes, qu'au second décret des vingt neuf et trente Décembre dernier contenant diverses dispositions relatives aux Municipalités et aux lettres patentes du Roi données dans le courant du présent mois de Janvier, les dits président et secrétaire en présence de l'assemblée et les membres de l'assemblée entre les mains du Président ont un chacun prêté leur serment de maintenir de tout leur pouvoir la constitution du Royaume, d'être fidèles à la Nation, à la loi et au Roi, de choisir en leur âme et conscience les plus dignes de la confiance publique et de remplir avec zèle et courage les fonctions civiles et politiques qui pourront leur être confiées.

3) En suivant toujours la même régularité les dits habitants et citoyens ont nommé par scrutin de liste que les dits trois plus anciens d'âge ont reçu ouverts et dépouillés le sieur Jean THINIERES avocat, Le sieur Jean BOUDET Bourgeois et Guillaume FRANCOUAL laboureur, pour scrutateurs avec charge d'ouvrir tous les scrutins subséquents, de les dépouiller, de compter les voix et de proclamer les résultats.

4) Les habitants et citoyens ont nommé pour maire au scrutin individuel Maître Pierre DELPON avocat, habitant du dit Livernon qui a été élu à la pluralité absolue des voix et proclamé par les dits scrutateurs, et la séance ayant duré depuis midi jusqu'à quatre heures et demie du soir, nous l'avons levée et vu les difficultés qui empêchent de faire la convocation de l'assemblée dans le cours de la semaine l'avons renvoyée à dimanche prochain sept Février.

5) et advenu le dit jour de dimanche sept Février, nous avons fait convoquer et rassembler les dits habitants et citoyens de Livernon dans l'Eglise du lieu vers l'heure de midi où ils ont nommé au scrutin individuel Jean LAVERGNE marchand, qui a été élu à la pluralité absolue des voix pour procureur à l'effet de défendre les intérêts et pour suivre les affaires de la Communauté.

6) et pour Officiers Municipaux les dits habitants et citoyens ont élu par scrutin de liste double et à la pluralité absolue des voix à savoir :

- le dit Maître Jean THINIERES, avocat qui en a cinquante deux,
- le sieur Jean BOUDET, bourgeois qui en a cinquante et une,
- Maître Raymond VAYSSIE, avocat qui en a quarante six,
- Blaise RIGAL, laboureur, qui en a quarante deux,
- et le sieur Jean LAGASQUIE, chirurgien qui en a quarante.

et attendu qu'il est déjà tard nous Président, avons levé la séance et par les raisons d'empêchement ci-dessus dites avons renvoyé la continuation à dimanche prochain quatorze Février

et advenu le jour quatorze Février les citoyens et habitants rassemblés dans la sus dite Eglise en la forme ordinaire ont élu pour notables à la pluralité relative des voix données par scrutin de liste savoir

- Jean PECHMALBEC, tisserand du dit lieu qui en a eu quarante cinq
  - Jacques HUC, laboureur du village de Viazac qui en a eu quarante quatre
  - Jean FAURE, laboureur du dit Viazac qui en a eu quarante trois
  - le sieur Blaise ISSALY, notaire royal du village de Bélinac qui en a eu trente sept
  - Jean LARNAUDIE, charpentier du dit Livernon qui en a eu trente quatre
  - Jean ESTIVAL, hôte du dit Livernon qui en a eu trente trois
  - Pierre VAYSSIE, laboureur qui en a eu trente
  - Antoine SANS, laboureur du village de Barguil ? qui en a eu vingt neuf
  - Louis CARCENAC, laboureur au dit Viazac qui en a eu vingt sept
  - Antoine CASTELET, laboureur du village de La Tapoune qui en a eu vingt cinq
  - Mathieu ADGIE, marchand du dit Bélinac qui en a eu vingt quatre
  - et François PEGOURIE du dit Bélinac qui en a eu vingt et une
- après lesquelles nominations qui ont été toutes proclamées par les scrutateurs ci-dessus nommés au fur et à mesure qu'elles ont été faites, ayant vaqué depuis environ midi et voyant qu'il était trop tard pour finir ce qui restait à faire avons levé la séance et renvoyé la continuation à dimanche prochain vingt et un Février.

Et advenu le jour de dimanche vingt et un Février les habitants et citoyens du dit Livernon ayant été convoqués et s'étant rassemblés en la séance ordinaire se sont présentés, le dit Maître DELPON nommé pour Maire et le dit Maître THINIERES, sieur BOUDET, Maître VAYSSIE, Blaise RIGAL, le sieur LAGASQUIE nommés pour Officiers Municipaux ensemble le dit LAVERGNE nommé Procureur de la commune et ont chacun à son égard prêté leur serment devant la commune de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution du Royaume, d'être fidèles à la Nation, à la loi et au Roi et de bien remplir leurs fonctions.

De tout ci-dessus nous avons dressé le présent verbal pour servir ainsi que de raison lequel a été signé par ceux qui ont su, par moi Président et par le secrétaire après lesquelles signatures avons

.../...

dissous l'assemblée et déclaré la séance levée en témoignage de quoi fait à Livernon ce vingt et un Février Mille sept cent quatre vingt dix.

nota :

1° Il est facile de se rendre compte des familles dont il ne reste plus de trace.

2° Il n'a pas été trouvé trace du village ou plutôt du hameau de Barguil. Si quelqu'un a une idée, prière de la communiquer à la Mairie.

### Le Pech de Ligoussou

Ce petit sommet, point culminant du Canton de Livernon et le troisième en hauteur du plateau calcaire, intrigue par son nom.

Certains y ont vu le pic de l'éclair en raison du nom de ce dernier dans le patois local.

Comme il s'agit d'un nom assez répandu on s'aperçoit que la définition ne convient pas.

En voici une beaucoup plus vraisemblable.

Ligoussou = idée de ligacion, ligance du fait de lier, rendre lige son homme. Comme lié au Seigneur féodal, en situation d'homme lige ou vassal d'un Suzerain, souvent exempt de toute obligation et de toute redevance pour une terre possédée en charge de l'hommage lige ou de vassalité.

Pour étayer cette explication nous citerons Marqués de Cardaillac inhumé dans l'Eglise du couvent d'Espagnac vers 1395-1405 ? et dont le fils Marques son héritier, se qualifie dans plusieurs actes Seigneur de Brengues, Foissac, Montbrun, Ligassou...etc...

Cette terre était attachée à ce Seigneur, donc exempte d'impôts et de toute redevance.

### Appel

Un certain nombre de Registres des délibérations du Conseil Municipal de Livernon ne se trouvent pas en Mairie. D'autres sont incomplets, il manque des feuillets.

S'ils sont en possession de quelqu'un d'entre vous il serait bon de les communiquer afin qu'il soit possible de réaliser un petit résumé de la vie de la Commune. D'autre part si quelqu'un détient des documents anciens, nous serions heureux d'en prendre connaissance. Ils seront rendus après une exploitation rapide. Merci.

.../...

CHASSEURS, MENTEURS OU POETES ?

La passion de la chasse est si vivace chez nos compatriotes que l'obtention de ce droit fût une des causes de la Révolution Française. On peut incontestablement dire que le quercynois n'échappe pas à cette règle et que le sport cynégétique tient une grande place dans son existence, il n'est que, d'écouter les conversations "entre hommes" où le sujet favori est l'abondance ou la rareté du gibier, les passages de migrateurs (palombes, grives, bécasses), les résultats de la saison ou les prémices de celle qui s'annonce.



Les plus anciens porteurs de fusils content leurs exploits d'antan où à les entendre, la bredouille n'existait pas et le gibier pullulait à tel point qu'il y avait un lièvre dans chaque champ. Tout genièvre recevait son lapin, et, chaque chaume servait de garde à à manger à une compagnie de perdreaux. Un dicton Picard affirme que "tout cacheur-tout péqueux-tout menteur" (chasseur-pêcheur-menteur) mais il nous semble qu'il conserve la même valeur dans le Sud !.. En réalité, à cette époque révolue qui fait rêver tout porteur d'escoupette, il y avait incontestablement du gibier, mais il fallait quand même le gagner. Si parmi les porteurs de permis de la commune de Livernon, certains chasseurs remarquables faisaient un tableau d'une trentaine de lièvres, ils étaient une infime minorité et tout le monde commentait leurs exploits, car en ce temps là on ne partait pas chasser en voiture, mais à pied ou à bicyclette et la halte au bistrot lors du retour de chasse, surtout si le résultat avait été fructueux, était un rite sacrosaint où étaient abondamment évoquées les péripéties de l'expédition. Beaucoup plus nombreux étaient les nemrods qui tuaient un capucin occasionnel au cours de la saison ; c'était un lapin qui permettait souvent d'éviter la bredouille car, en mettre un ou deux au carnier était chose assez courante. Quant aux perdreaux, s'il y avait un nombre fort honorable de compagnies sur la commune de Livernon qu'il était facile de faire lever des remises dont ils s'écartaient peu, elles ne s'en laissaient pas pour autant marcher sur la queue, et savaient fort bien partir hors de portée. Peu nombreux étaient les chasseurs qui s'attaquaient à ces oiseaux difficiles, car les gens dans l'ensemble ne chassaient que le poil, et ne tiraient pas au vol pour "économiser" les munitions. C'est la pratique du ball-trap qui a permis une très nette amélioration de la qualité des tireurs. Dans les années d'avant guerre et un peu après la moitié du siècle le chasseur rural ne tirait les perdreaux qu'à pattes, et autant que possible, dans la compagnie bien groupée pour

tenter, d'en tirer plusieurs d'un seul coup de fusil. Ils approchaient les oiseaux en se dissimulant derrière les murs ; soit lorsqu'ils étaient au gagnage dans les chaumes, soit en les rappelant avec une "chanterelle" lorsqu'ils avaient été dispersés. Très peu nombreux étaient ceux qui les poursuivaient sportivement et les tiraient régulièrement au vol. On ne comptait pas plus de trois ou quatre chasseurs à procéder ainsi, d'ailleurs il est assez significatif de préciser qu'à cette époque il n'y avait que deux chiens d'arrêt sur la commune de Livernon, une petite dizaine de courants et tout le reste du cheptel canin était composé de chiens de Berger et de corniauds qui permettaient à l'occasion de bricoler le lapin.

Pour la petite histoire du chien courant en Haut Quercy il nous semble intéressant de mentionner ses origines : Galliot de Ginouillac, Grand Maître de l'Artillerie de François Ier reçut en cadeau du roi plusieurs couples de chiens provenant des meutes royales qu'il amena en son château d'Assier, son lieu de résidence préféré. Il s'agissait de grands chiens noir et feu de race "Saint Hubert. Le temps passa ces chiens furent dispersés, mais le type abâtardi certes subsista dans la région d'Assier et ses environs jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces sujets sans doute à cause de la consanguinité et de la nourriture chichement impartie à une époque où les hommes ne mangeaient pas toujours à leur faim et avaient bien du mal à nourrir les bêtes, avaient perdu leur taille de 0m,70 à 0m,75 pour ne mesurer que 0m,40 à 0m,50 environ, mais ils avaient gardé leurs qualités originelles : grande finesse de nez, bons rapprocheurs, très collés à la voix, très résistants et très rustiques. Ils disparurent presque totalement dans les années cinquante où le vent de la mode canine n'épargna pas notre région et incita à l'importation de sujets plus flateurs à l'oeil : Beagles Ariégeois et autres Gascon-Saintongeais ou prétendus tels qui amélioreraient peut-être le type, mais à coup sûr pas la qualité.

Dans ces années révolues les grives nous honoraient de leur présence en très grand nombre. Il ne serait pas venu à l'idée des chasseurs du cru de gaspiller leurs munitions sur ces petits oiseaux, mais certains spécialistes en faisaient de considérables récoltes à la "tendelle". Le matériel de piégeage était fort simple : dans un genévrier on disposait une grosse pierre plate soutenue par quatre batonnets en forme de chiffre Arabe "quatre" d'où le nom de "quatre de chiffre". A une extrémité du triangle on amorçait avec une baie de genièvre. Victime de sa gourmandise le turdidé se retrouvait assomé par la chute de la pierre. Quant aux lapins si une grande partie était tuée au fusil souvent au gîte par des chasseurs qui avaient "l'oeil", ou devant les chiens alors qu'ils randonnaient au petit trop, un grand



nombre était pris dans les murs où ils se réfugiaient. Certains chiens étaient de véritables spécialistes du marquage du "Jeanot" dans les pierres. Spécialistes également étaient certains maîtres qui n'hésitaient pas à déplacer un tombereau de pierres pour s'emparer d'un civet jutatif. Nous ne parlerons pas des réactions du propriétaire lorsqu'il se trouvait en présence d'une crevasse de plusieurs mètres dans le mur ! Alors les contes d'une certaine génération ne seraient-ils que mensonges ? Pas toujours, pour beaucoup ce sont des poètes qui racontent les faits comme ils auraient voulu qu'ils se passent et non comme ils se sont passés. Au fil des ans ils arrivent à être persuadés de la véracité de leurs dires et ils se facheraient tout rouge si on leur rappelait qu'ils n'ont pas tué dix lièvres dans leur vie, à peine une paire de perdreaux et qu'ils ont rêvé leurs exploits au sanglier. Ils ne se reconnaîtraient sûrement pas dans le portrait de ce chasseur qui remontait le foirail le carnier lourdement chargé... d'une grosse pierre.

Mais chez nous, tout finit par une bonne histoire. En voici une que beaucoup d'entre vous connaissent mais que je ne peux résister au plaisir de vous raconter. Il s'appelait "R" et habitait un village proche de Livernon. Il exerçait de nombreux métiers, notamment "coiffeur", bistrot, quincaillier et j'en passe. Chasseur l'était-il ? le fusil en mains, je ne sais et ne le crois pas. Mais devant un comptoir, en paroles c'était un nemrod redoutable qui se voulait bécassier remarquable. Deux chasseurs de Livernon, des vrais ceux là dont les exploits et les tableaux sont célèbres dans le Département, allèrent un soir prendre un verre dans son estaminet ; on parla naturellement de chasse. "Té" dit R "J'ai tué une bécasse aujourd'hui" et il exhibe l'oiseau de sous son comptoir. Pendant plusieurs jours la même scène se reproduit, le tenancier tue journallement sa bécasse. Un beau soir nos deux Livernonais sont seuls dans la salle tandis que "R" est affairé dans une pièce voisine. Quand il revient nos deux clients entament la conversation en patois. "Et cette chasse ?" - "J'ai tué une autre bécasse, la voilà". Et d'un geste preste, il extrait de sous le comptoir...une chouette ! Eclats de rires, quolibets ...je n'ai pas besoin de m'étendre sur le sujet. Tu comprends me dit l'ainé des chasseurs qui me raconta cette histoire, nous nous sommes vite rendus que les bécasses avaient toutes la patte droite cassée. De là à conclure que c'était toujours la même .... Nous avons donc tué une chouette que nous avons mis à la place de la bécasse pendant que le "menteur" était occupé ailleurs.

A. BLAT

.../...

TRAVAUX REALISES, EN COURS OU EN PROJET

Travaux réalisés en 1985 :

- 2 logements à l'Ecole
- Une partie du CR de Damance - revêtement
- CR du Sol d'Izaac - revêtement
- CR de la Devèze - Elargissement
- remise en état de certaines ruelles aux enrobés à chaud
- Acquisition d'une réserve foncière
- Fin du plateau d'évolution de l'Ecole
- Fin des travaux au Centre annexe de l'Equipement
- Fin des travaux au centre de secours
- et de nombreux petits travaux qui deviennent obligatoires en cours d'année.

TRAVAUX EN PROJET

- Agrandissement de la salle des fêtes - Construction d'une cuisine
- Remise en état des annexes du bureau de la Perception
- Aménagement des WC à l'école et installation d'eau à la classe enfantine
- Transformation d'un vestibule à l'école en salle de cours pour l'informatique pour tous
- Réparation du monument aux morts
- Travaux de voirie
  - . CR de Viazac Bas (Maison Castagné) - Revêtement
  - . CR de Laborde sur 1Km - Revêtement
  - . CR du Mas de Miquel - Revêtement
  - . CR du Sol d'Izaac à la départementale 653 - Remise en état.

.../...

BUDGET PRIMITIF 1985

Section de fonctionnement (Vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fournitures	56 500
61	Frais de personnel	255 264
62	Impôts et taxes	8 500
63	Travaux et services extérieurs	49 039
64	Participations et contingents	168 099
65	Allocations - Subventions	9 671
66	Frais de gestion générale	22 800
67	Frais financiers	81 167
82	Charges antérieures	0
83	Prélèvement pour dépenses d'invest.	0
	<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>651 040</b>
Articles	Recettes	Budget primitif
70	Produits de l'exploitation	75 575
71	Produits domaniaux	21 000
72	Produits financiers	1 000
73	Recouvrement subventions	29 312
74	Dotation globale de fonctionnement	286 748
75	Impôts indirects	7 110
77	Contributions directes	2 30 295
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>651 040</b>

Section d'investissement (vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
16	Remboursement d'emprunts	39 035
18	Règl.de dettes long ou moyen terme	17 105
23	Travaux de bâtiment de génie civil	68 809
26	Acquisition de titres et valeurs	1 355
<b>21</b>	<b>Acquisition de biens</b>	<b>127 000</b>
	<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>253 304</b>
Articles	Recettes	Budget primitif
10	Subventions d'équipements, dons, legs	99 560
11	Prélèvements sur recettes de fonct.	0
14	Participation à des TX d'équipement	52 822
16	Produits des emprunts	100 000
25	Recouvrement de créances à long et moyen terme.	922
	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>253 304</b>

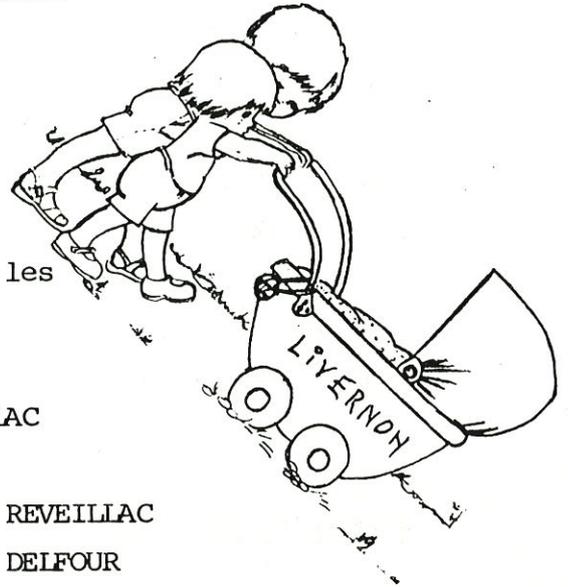
ETAT CIVIL

**Naissances**

C'est avec plaisir que nous avons enregistré les naissances de :

- . Vincent le 26 Mars au foyer de René REVEILLAC
- . Julien le 3 Juin au foyer de Yves LIOGER
- . Hélène le 5 Juin au foyer de Jean-François REVEILLAC
- . Christelle le 15 Novembre au foyer de René DELFOUR
- . Corinne le 17 Décembre au foyer de Jean-Claude RUSTAND

Sincères félicitations aux parents et meilleurs voeux de prospérité aux bébés.



**Mariages**

Deux mariages ont été célébrés à Livernon au cours de l'année :

- . M. Dominique INIGUEZ avec Melle Mireille COLDEFY
  - . M. Jean-Guy FIEVET avec Melle Corine INIGUEZ
- tous deux le 28 Septembre 1985.



D'autre part nous avons appris les mariages de :

- . M. Vincent DELMAS avec Melle Maryannick NAULEAI à Chaveignes (Indre et Loire) le 16 Février 85
- . Melle Marie REVEILLAC avec M. Denis LOUDE le 30 Novembre 85
- . M. Pascal LAFAGE avec Melle Christine DE NARDI à Lamothe Fénelon le 10 Août 1985.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.

**Décès**

Nous avons eu le regret d'enregistrer six décès au cours de l'année :

.../...

- . M. GIBRAT Paul
- . Mme ROQUES Maria épouse ROQUES
- . Mme LALO Marie-Hélène épouse THINIERES
- . Mme LAFEUILLE Marie-Thérèse épouse VAQUIE
- . M. RUSTAND Michel
- . Mme LAGARRIGUES Octavie épouse MEJECAZES

Que les familles affectées par ces disparitions soient assurées de toute notre sympathie.

## LES CONSTRUCTIONS



### DU HAUT-QUERCY

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Sept permis ont été délivrés en 1985 à :

- . Mme PEMEJA Marie-Rose pour la construction d'un garage
- . M. VIGROUX Michel pour la refecton d'une toiture
- . M. PRUNET Michel pour la construction d'une habitation
- . M. FRANCOUAL Roland pour la construction d'une chaufferie
- . Mme BERTRAND Hugnette pour l'aménagement d'un logement à Lantogne
- . M. PINQUIE Serge pour la construction d'une bergerie à Vichelle
- . M. MEJECAZES Jean-Paul pour la construction d'une maison au Boyme

#### NOUVEAUX HABITANTS

Au cours de l'année nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre village plusieurs familles :

- . M. et Mme BESSAC Guy
- . M. et Mme NOUYRIT Christian au village de Bélinac
- . M. et Mme BAZIRE Jacques (Logement LAFON)
- . M. et Mme SALOMON Bruno (Logement LAFON)
- . M. et Mme MONTADOR au village de Bresquejouis
- . M. et Mme CHEVAU Jacques, route de Figeac
- . M. et Mme VROLAND Maurice (Gendarmerie)
- . M. et Mme MIGOUT René (gendarmerie)
- . M. TOURNEBIZE et Mme RIVERAND à Bélinac

Nous souhaitons à ces familles une bonne adaptation à la vie locale et une longue vie dans notre commune.

LES PERMANENCES A LA MAIRIE

. Secrétariat de Mairie

Les Mardi, Mercredi et Vendredi après-midi de 15H à 17H

. Etude Maître HERBET

Les Mardi et Vendredi après-midi

. Crédit agricole

Le Jeudi de 11H à 12H 30

VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS ET ACTIVITES DE LIVERNON

**LES GAIS LURONS**

L'année qui vient de se terminer a vu les Gais Lurons accuser une année supplémentaire ; une année c'est peu et beaucoup. Vieillir, c'est le sort de chacun, bien vieillir c'est l'affaire de tous, aussi le Club a-t-il cette année encore essayé de faire mieux pour qu'il en soit ainsi. Deux réunions par mois, quelques heures passées ensemble, cela paraît banal et pourtant, ne pas se sentir seul, n'être pas isolé, se croire un peu en famille, évoquer des souvenirs communs n'est ce pas agréable ?

- Le 17 Février, le Super quine grâce au dévouement de tous donnait le sourire à notre Ministre des Finances ;

- Le 7 Mars, assemblée générale, bilan de 1984, projets pour l'année en cours, tout cela débattu par une nombreuse assistance. Journée terminée par un sotkfish chez LULU.

Mais les "croulants", comme l'on nous appelle parfois, ont voulu tout au long de l'année montrer qu'ils savaient rester jeunes en participant à de nombreuses sorties et agapes :

- 13 Avril : la Dordogne et ses barrages ainsi que le Cantal où à IDES ils dégustaient "la Truffade", spécialité du coin.

- 8 Mai : BRIVE pour assister au spectacle offert par la Compagnie HOLLIDAY ON ICE. Deux heures d'enchantement et de féerie.

.../...

- 30 Mai : Salle des fêtes de Livernon où tous ensemble ils fêtaient les 50 ans de vie commune des époux Rougeyrolles devant une table bien garnie de gâteries et de Champagne.
- 6 Juin : départ pour le Cantal : ST GENIEZ D'OLT et son "Aligot", encore une spécialité, l'AUBRAC et ses troupeaux de bovins encombrant les routes. Visite d'un buron, lieu où est fabriqué le fromage dit de "Laguiolle", sorte de Cantal. Ici, tout est artisanal dans le plus pur sens du terme, comme au début du siècle.
- 9 Septembre : foire exposition de FIGEAC avec spectacle de chansons et prestidigitations, une bien belle après-midi.
- 16 Septembre : départ pour une semaine. Voyage magnifique dans une ambiance sensationnelle et dont le périple devait les conduire de LIVERNON à LA ROCHELLE et à ROYAN en passant par LA PALMYRE et son zoo (le 2° en France), l'Ile d'AIX et le musée de Napoléon, l'Ile d'OLERON et son phare, le port de LA TREMBLADE et ses dégustations d'huitres, les trempettes dans l'Océan. Les soirées furent une continuité de belote, loto et de folklore animé par la troupe AUNIS SAINTONGES qui enchantait tout le monde.
- 23 Septembre : voyage de retour avec la visite de ST EMILION, ses catacombes, ses macarons et ses bons vins, la vallée de la Dordogne et ses châteaux puis LIVERNON et ses rochers. Comme des hirondelles au printemps, ils étaient de retour, fatigués mais heureux et pour ne pas se quitter trop vite c'est chez Janine LAFON, devant une copieuse soupe au fromage suivie d'autres gourmandises qu'ils ont terminé ce beau voyage avec promesse de recommencer en 1986.
- 13 Novembre : journée stockfisch à LEYNHAC dans le Cantal.
- Dimanche 1° Décembre a eu lieu la quine du Club à la Mairie de Livernon. Elle a connu un grand succès et chacun est reparti satisfait de son après-midi.

Tout n'est hélas pas que réjouissances. Au cours de l'année 1985, nous avons eu à déplorer les décès de quatre d'entre nous : Marie-Thérèse VAQUIE, Marie-Louise THINIERES, Michel RUSTAND, Octavie MEJECAZES. Aux familles affectées par ces disparitions, le Club renouvelle toutes ses condoléances.

**Le Club des Gais Lurons**

**NOS ECOLIERS**

Coutume est prise maintenant par l'Association des Parents d'élèves

.../...

de commencer l'année calendaire par une sortie à la neige et un bal costumé pour Carnaval. Ces deux activités qui se sont déroulées en Février ont connu leur habituel succès.

Il était aussi tout à fait normal de fêter la fin de l'année scolaire 85, aussi l'Association des Parents d'Elèves a clôturé le dernier trimestre en organisant à la salle des fêtes, une soirée "buffet campagnard". Cette nouvelle formule, un peu surprenante, avait rassemblé une nombreuse assistance. Après le repas pris dans la bonne humeur, l'Association a fait une autre innovation en offrant aux parents, un petit spectacle préparé par les enfants et quelques mamans. Pendant plus d'une heure, chants et danses se sont succédés, ne s'arrêtant que pour permettre à ces artistes amateurs de changer de costumes et d'écouter pour le plaisir de tous Roselyne BODI jouer quelques airs d'accordéon.

A en juger les applaudissements, cette première a été une réussite et l'Association souhaite que cette heureuse initiative se renouvelle en 1986. Puisqu'il s'agit de 1986, il est à noter que pour l'année scolaire 1985-86, le bureau a été renouvelé. En voici la composition :

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| - Présidente : Maryse PINQUIE | Vice Président : René REVEILLAC |
| - Trésorière : Nadine COLDEFY | Adjointe : M. Joëlle FOUILHAC   |
| - Secrétaire : Mireille NEVEU | Adjoint : Michel PEREZ          |

Ce dernier s'efforcera de maintenir les festivités traditionnelles qui ont été résumées ci-dessus et se propose d'étudier deux nouvelles activités à savoir une kermesse de fin d'année et une activité de cinéma pédagogique.

#### Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves

#### ECHOS DU FOOT-BALL



#### Les formations

L'année sportive 1985-1986 a vu la création de deux équipes "SENIORS" opérant dans deux séries distinctes :

- l'ancienne équipe, en troisième série
- la nouvelle, dénommée "RESERVE" en quatrième série.

Renforcés par l'arrivée d'éléments dynamiques - dont quelques "vétérans" courageux - bravo ! - elles se battent pour tenir

.../...

dans leur série respective un rang honorable. Les résultats obtenus, notamment par l'équipe "Réserve", sont, à ce stade, très encourageants.



Mais c'est surtout au niveau de l'école de foot-ball que le plus gros effort est fourni avec la création, dans le cadre de l'Entente REYREVIGNES - LIVERNON, de cinq équipes de jeunes. Pour chacune d'entr'elles un responsable a été désigné :

Poussins :

Pupilles : G. MAS

Minimes : J. MOURLHON

Cadets : J. COLDEFY

Juniors : D. FOUILHAC

En cette première année d'activité et après trois mois de jeu en commun, ces équipes sont pour la plupart handicapées - c'est évident! par un manque certain de cohésion. Mais déjà des progrès sensibles ont été réalisés.

Leur classement au challenge lotois est, au moins pour certaines équipes, plus que satisfaisant.

#### Le terrain de sports

Grâce à la part active prise par certains membres, particulièrement dévoués, du Club et du Conseil Municipal, l'aménagement du vestiaire est entré dans sa phase d'achèvement : installation électrique équipement sanitaire .... sont en cours.

#### Le budget

L'équipement de nos différentes équipes a entraîné un accroissement sensible des dépenses. Pour y faire face, différentes démarches ont été prévues :

- une soirée à la discothèque "La Bergerie", organisée le 8 Novembre a été réussie.
- des calendriers 1986 vous ont été dernièrement proposés. Merci de votre accueil et de votre générosité.
- un concours de belote est aussi envisagé le 8 Février 86.

Ce tableau, brossé à votre intention, ne peut être très complet. Bien des éléments ne peuvent être développés dans ce court exposé. Vous pouvez néanmoins vous faire une idée, imprécise certes, mais claire de nos charges, de nos efforts et aussi de nos espoirs.

Ne tenez donc pas rigueur à l'équipe dirigeante si elle met à profit cette tribune livernonnaise pour lancer un appel pressant à toutes les bonnes volontés : venez nous aider à donner à vos enfants le goût d'une vie saine par l'effort !

### TENNIS CLUB DE LIVERNON

Les manifestations inovées en 1984, ayant obtenu un certain succès, : elles ont été renouvelées en 1985 et c'est ainsi que se sont déroulés



- en Avril, un tournoi simple remporté par Denis COLDEFY

- en Juin un tournoi double ouvert aux membres des clubs d'Assier, Reyrevignes et Marcilhac, gagné par l'équipe D. COLDEFY-JL. VERBIGUIE, devant P et J. CAYROL.

- en Juillet un tournoi simple hommes et dames. C'est Brigitte CROUZAT d'Assier qui se voyait attribuée la victoire chez les dames et Denis COLDEFY chez les hommes.

Il est à noter que notre club s'est distingué aux tournois d'été d'Assier avec la victoire de J.L. VERBIGUIE et à celui de Reyrevignes avec celle de J.G. FIEVET.

En ce qui concerne les tournois officiels, notre club s'est inscrit en UFOLEP et a obtenu des résultats très brillants, puisqu'il ne s'est vu infligé qu'une défaite contre Bédier (victoires face à Bretenoux, Leyme, Faycelles, Marcilhac et Cajarc).

Pour les tournois en coupe du Quercy, 1984 nous avait démontré qu'il n'était pas facile pour une petite commune (où en fait peu de joueurs sont intéressés par la compétition) de faire cavalier seul, aussi avons nous dû pour pouvoir "tenir la route" nous regrouper avec Assier et c'est ainsi qu'un second club dénommé "Tennis Club Livernon-Assier" a vu le jour et s'occupe uniquement des compétitions organisées par la FFT. Les équipes de ce club engagées en Coupe du Quercy, ont enregistré deux défaites contre Lacapelle marival et Meyssac et trois victoires devant Bédier, Saint-Céré et Gramat.

Pour continuer à parler SPORT, il est à noter que les séances de gymnastique animées par Mireille NEVEU continuent tous les lundis soir de 20H 30 à 21H 30.

### LE SYNDICAT D'INITIATIVE

C'est le 30 Août 1965 qu'a été enregistré à la Sous-Préfecture de Figeac, la création du "Syndicat d'Initiative".

M. Denis PRUNET en a été le 1° Président. M. SOL Vice-Président,

.../...

M. et Mme Paul FRANCOUAL, les principaux collaborateurs.

Après le décès de M. PRUNET, ce fut M. RIGAUT qui prit la présidence en 1972.

Nouveau et actuel bureau en 1979 - remanié en 1982 :

- Président d'honneur : Michel VIGROUX - Docteur DELMAS
- Présidente : Jeanne LIAUZUN - Vice-Président : Daniel CLOUET
- Trésorière : Suzanne NAFFRICHOUX - Secrétaire : Suzanne POTIER
- Secrétaire adjointe : Josette ALBAICETA et quinze membres actifs.

Chaque année plusieurs journées d'animation jalonnent la saison d'été

- La Soiré "Poule Farcie" grâce au talent culinaire de ces dames remplit à craquer notre salle des Fêtes depuis 4 ans. Elle aura lieu cette année le 10 Mai.
- Le feu de la Saint Jean le 24 Juin rassemble grands et petits pour le pot de l'amitié au "Lac de Lacan".
- Le bal du 14 Juillet sous la halle.
- Le "Salon des Causse" va fêter ses vingt ans. Il connaît un grand succès autant par ses exposants que par ses nombreux visiteurs.
- La foire à la brocante depuis 1979, une heureuse initiative qui connaît un beau succès se tiendra le 11 Août.

Un dépliant local, des enveloppes publicitaires, cartes postales, petits plans de promenades pédestres, un poster représentant notre célèbre cazelle du Lac de Lacan de quoi faire connaître et apprécier les senteurs sauvages du Causse et de Livernon le Bon accueil.

#### LE COMITE DES FETES

Favorisée par un temps splendide, la fête a obtenu un succès des plus méritoires.

En effet, les membres du Comité des Fêtes, n'avait pas ménagé ni leur temps, ni leurs efforts pour obtenir cette belle réussite. Il faut également remercier l'aimable collaboration du 3° Age pour la restauration des chars.

Bien que les années précédentes aient été également réussies, la fête 85 a battu tous les records. Ceci est peut être dû à l'apparition de nouvelles attractions telles que les chars fleuris qui depuis plusieurs années n'avaient pas défilé dans nos rues. Nos orchestres eux aussi, ont fait sensation auprès du nombreux public.

Sachez que nous ne ménagerons pas nos ambitions pour une nouvelle réussite les 16-17 et 18 Août 1986.

## INFORMATION AUPRES DES FAMILLES - LES TRAVAILLEUSES FAMILIALES

Parmi les 25 Associations ADMR (Aide à domicile milieu rural), 6 comptent en leur sein 8 travailleuses familiales.

La travailleuse Familiale a pour but d'aider les mères de familles ayant des enfants.

A la différence des Aides ménagères elles doivent acquérir un diplôme. Elles sont actuellement situées dans le Nord du Département mais en cas de nécessité, elles peuvent intervenir dans les 19 autres associations y compris la nôtre.

Un fait à étudier d'emblée : elles manquent de travail

Cela peut résulter :

- soit du prix de revient par famille
- soit d'un manque d'information (d'où cet article)
- soit de la diminution du nombre des enfants et on doit souligner à ce propos que la natalité contrairement à ce que l'on raconte n'est pas pourvoyeuse de chômage mais au contraire favorise la création d'emplois au même titre que le vote par les députés d'un salaire maternel à partir du 3° enfant, pendant 3 ans, permettrait aux mères de familles d'arrêter de travailler - C'est une vigoureuse politique familiale.

Mais revenons aux T.F.

- les associations n'ayant pas d'aide familiale sont d'accord pour recevoir et héberger celles qui viennent dépanner sur leur secteur.
- les frais de déplacement pourraient être prélevés sur une caisse commune alimentée par l'ensemble des associations.
- le coût : le prix prévisionnel horaire (y compris les charges sociales) : 98F 50. pour 1986, la charge serait de 25% par le Département, 55% par la CAF et 20% par les familles.

Le BAS (Bureau Aide sociale) pourrait s'occuper des cas les plus dépourvus. La participation des familles dépend du quotient familial.

Qu'est ce que c'est ? :

QF = le 1/2 du revenu net imposable de l'année précédente en divisant par deux pour chaque parent ou l'allocataire isolé et en ajoutant 1/2 part par enfant jusqu'au 3° Puis 1 part . L'enfant handicapé représente une part.

Exemple : Pour un SMIC - 52800F par an - 36960 de revenu imposable :  
 $36960 : 12 = 3080$

Le quotient familial pour une famille de 2 enfants sera :

$$2 + 1/2 + 1/2 = 3$$

QF =  $\frac{3080}{3} = 1026F$ , ce qui fait une participation de 30F 20/heure

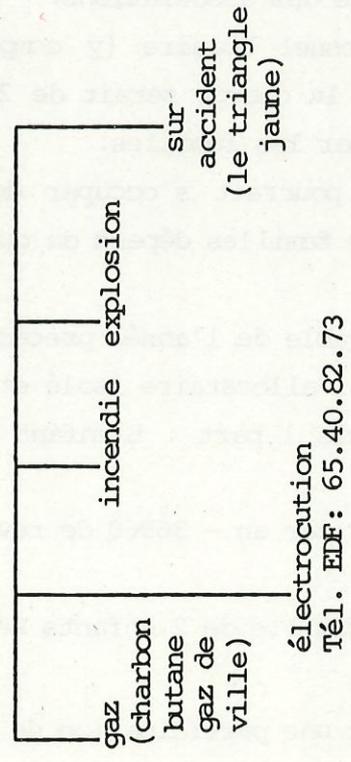
Dans le cadre de l'activité du secourisme, ce dernier est heureux de vous faire part des gestes de survie suivants :

GESTES ELEMENTAIRES DE SURVIE (G.E.S.)

PROTECTION

Quelle situation ?

Quels risques



ALERTE

appeler

Trouver de l'aide

faire alerter

POMPIERS  
65.40.80.18

GENDARMERIE  
17

SAMU  
65.34.00.18

SURVIE

Observer

le blessé est-il conscient?

"Ca va serrez la main ?"

Il parle

position latérale de sécurité PLS

Ne parle pas, ne réagit pas

Abdomen et thorax se soulèvent

Ne se soulèvent pas

il ventile

il ne ventile pas

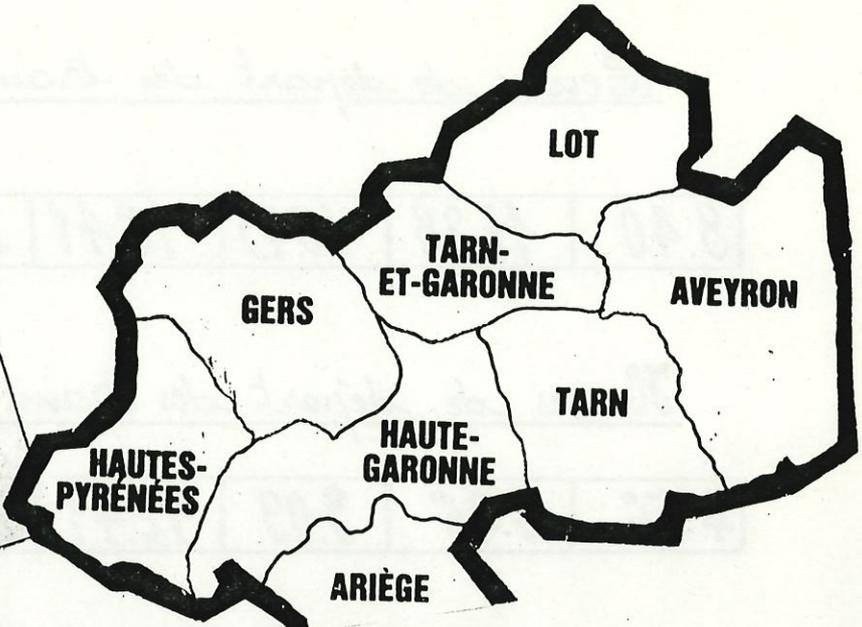
allonger en PLS

bouche à bouche

compression manuelle ou pansements compressifs ou points de compression

VOYAGEZ, BOUGEZ DANS TOUS LES SENS  
 AVEC LES VOYAGES JEUNES SNCF. DES  
 RÉDUCTIONS, DES AVANTAGES!  
 ROULEZ JEUNESSE, C'EST L'OCCASION!  
 SNCF, SAUTEZ SUR L'ÉVASION!

**Voyages Jeunes**  
**SNCF**



# AVEC LE TRAIN,

## redécouvrez le plaisir de voyager en famille!

### PRÉPARER VOTRE VOYAGE

COMMENT BIEN VOYAGER \_\_\_\_\_

HORAIRES, BILLETS, RÉSERVATIONS \_\_\_\_\_

VOYAGEZ AU BON MOMENT \_\_\_\_\_

### LES PRIX

PRIX COUPLES \_\_\_\_\_

PRIX FAMILLES \_\_\_\_\_

PRIX JEUNES \_\_\_\_\_

PRIX "VERMEIL" \_\_\_\_\_

PRIX INDIVIDUELS \_\_\_\_\_

PRIX GROUPES \_\_\_\_\_

LES ENFANTS ET LE TRAIN \_\_\_\_\_

### LE VOYAGE

BAGAGES ET ANIMAUX FAMILIERS \_\_\_\_\_

VOYAGEZ DE NUIT \_\_\_\_\_

SERVICES A BORD \_\_\_\_\_

TRAIN-AUTO/TRAIN-MOTO \_\_\_\_\_

### L'APRÈS-VOYAGE

LIAISONS MARITIMES \_\_\_\_\_

LE TOURISME \_\_\_\_\_

L'APRÈS-VOYAGE \_\_\_\_\_

## Guide pratique du voyageur

La S.N.C.F. a édité ce guide pratique pour vous aider à réussir pleinement votre voyage.

Ce guide vous explique tout au long de ses chapitres comment utiliser les différents services qu'offre la S.N.C.F.

Son encart "Tarifs" vous donne pour sa part les prix en vigueur.

Demandez également le "Calendrier Voyageurs" et, pour préparer vos voyages en TGV, le "Guide du Voyageur TGV".

Invitez vos amis à les réclamer dans les gares et agences de voyages: ils leur seront remis gratuitement.

*Pour tout renseignement, horaire, tarif billet, renseignez-vous au guichet à la gare d'Assier ou téléphonez au 65.40.56.33.*

Heures de départ des trains pour Paris :

8.40	11.28	15.43	18.41	20.36	23.44	0.13
------	-------	-------	-------	-------	-------	------

Heures de départ des trains pour Toulouse :

4.56	6.25	9.09	12.41	15.42	19.28
------	------	------	-------	-------	-------

Heures de départ des trains pour Rodez :

4.56	9.09	12.41	15.42	19.28	22.58
------	------	-------	-------	-------	-------

Attention ! Ces horaires ne sont pas valables pour tous les jours. Pour plus de précisions, se renseigner à la gare d'Assier au guichet ou par téléphone au n° 65.40.56.33.

---

**SNCF**  
Midi-Pyrénées.

La S.N.C.F. envisage la création d'un train de Brive à Toulouse pour le service d'hiver 86/87 dans l'horaire suivant :

**ASSIER : 7<sup>h</sup>30 - FIGEAC : 7<sup>h</sup>50 - TOULOUSE : 10<sup>h</sup>30**

Cette circulation pourrait être intéressante pour les lycéens qui se rendent à Figeac, ainsi que pour les personnes désirant emprunter des correspondances au départ de Toulouse pour le Sud-Est, les Pyrénées et la vallée du Rhône.

LE MOT DU MAIRE

L'année 1985 vient de se terminer avec tous ses problèmes, ses joies, ses tristesses, je souhaite à tous les habitants de la Commune qu'ils oublient au plus vite tous leurs petits malheurs, et que tous nos malades se rétablissent très rapidement. Que l'année 1986 soient pour vous une année de bonheur et que tous vos voeux se réalisent afin de surmonter les complications de la vie que nous rencontrons à tout instant.

L'année 1986 va encore vous demander des sacrifices car pour ne pas perdre pied et nous permettre de continuer nos programmes en cours il va falloir "se serrer les coudes".

Je voudrais ici remercier les bénévoles qui participent à l'achèvement des travaux des vestiaires au terrain de foot-ball - Un seul regret, ceux sont souvent les mêmes qui se dévouent !

J'aimerais que les jeunes participent un peu plus à la vie communale, en particulier par leur bénévolat pour les travaux qui les intéressent directement. Dans notre dernier bulletin j'avais demandé une participation élargie à tout le monde sans distinction...

Nous avons eu le plaisir en 1985 de voir nommé un nouveau Percepteur, Madame GIMENO qui je pense restera quelques années à Livernon. Cela nous permettra de remettre un peu d'ordre dans nos comptes budgétaires, car la succession des nominations et des intérimaires ne nous avait pas facilité les choses. Sa gentillesse, son dévouement, son contact humain simple et agréable devraient permettre à tous les administrés qui veulent se renseigner à la Perception, lieu public, d'y aller sans retenue.

Nous avons appris avec plaisir l'installation sur notre commune d'une Société commerciale qui concerne l'exploitation du bois sous toutes ses formes et dont le Directeur est M. BONNET René.

Je dis merci à toutes les personnes qui ont participé à la publication de ce bulletin.

Meilleurs voeux pour 1986 . A l'année prochaine.

M. VIGROUX